

## L'Etat apportera un plus grand soutien à la mécanisation du secteur agricole

15 oct. 2014 | 16:27

L'Etat va apporter son soutien pour une plus grande mécanisation agricole, durant le prochain quinquennat, en élargissant son aide à d'autres gammes d'équipements agricoles pour répondre aux exigences de l'agriculture et pallier au manque de main d'oeuvre, a appris l'APS auprès du ministère de l'Agriculture.

Il s'agira de développer et de soutenir, lors du prochain quinquennat (2015-2019), la mécanisation spécialisée tels que les tracteurs, le matériel d'accompagnement, les planteuses, les arracheuses, les pulvérisateurs et les moissonneuses-batteuses, indique le ministère dans un document publié à la veille de la célébration de la Journée mondiale de l'alimentation.

Il est nécessaire "de développer le volet mécanisation afin de répondre aux besoins engendrés par le déficit de la main-d'œuvre et aux exigences de l'agriculture moderne", souligne la même source.

Actuellement, les seuls équipements soutenus par l'Etat sont le matériel d'irrigation destiné à la céréaliculture et le renouvellement des moissonneuses-batteuses obsolètes.

### **Manque accru de la main d'oeuvre dans toutes les filières agricoles**

Mais le manque accru de la main-d'œuvre constaté dans toutes les filières agricoles conjugué à la hausse des besoins alimentaires nécessitent l'élargissement de ce soutien à la petite mécanisation spécialisée.

"La modernisation des exploitations agricoles est un choix stratégique et constitue la condition première d'un développement durable de notre agriculture, à même de lui permettre de relever le défi de la sécurité alimentaire du pays et de contribuer à la croissance économique", souligne le même document.

Pour augmenter la productivité agricole, l'Algérie doit aussi sortir de la dépendance de son agriculture de la pluviométrie. D'où la nécessité de développer le système d'irrigation et recourir aux irrigations d'appoint.

L'Algérie ambitionne d'atteindre d'ici à 2019 deux (2) millions d'hectares irrigués contre 1,1 million d'ha actuellement. La superficie céréalière irriguée devra alors être de l'ordre de 600.000 ha contre 200.000 ha actuellement.

La crise alimentaire qui a frappé le monde durant les années 2007 et 2008 a poussé les pouvoirs publics à accorder plus d'intérêt au secteur agricole en mettant une place, en 2009, la Politique du renouveau agricole et rural avec une enveloppe annuelle de 200 milliards DA.

Ce montant, qui va passer à 300 milliards DA/an durant le prochain quinquennat (2015-2019), concerne aussi bien le soutien de la production que les subventions des produits de base comme le lait et les céréales.

Pour se prémunir des crises alimentaires, l'Etat a mis en place également un système de régulation des produits agricoles de large consommation comme les céréales, la pomme de terre, l'oignon et le lait cru produit localement.

L'application de cette nouvelle politique a valu à l'Algérie sa distinction, en 2013, par la FAO pour avoir atteint, avant terme (2015), le premier des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) lié à l'élimination de l'extrême pauvreté.

**Source APS**